



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 3.1 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Sixième session

Rome, 24-26 novembre 2010

RAPPORT INTÉRIMAIRE DE LA FAO SUR LA MISE EN ŒUVRE DU *PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES*

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1
II. ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT ET SENSIBILISATION AU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i>	2 - 3
III. APPUI APPORTÉ PAR LA FAO À LA MISE EN ŒUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i> AU NIVEAU NATIONAL	4 - 51
Domaine prioritaire 1. Caractérisation, inventaire et surveillance des tendances et des risques associés	5 - 16
Domaine prioritaire 2. Utilisation durable et mise en valeur	17 - 30
Domaine stratégique 3. Conservation	31 - 32
Domaine prioritaire 4. Politiques, institutions et renforcement des capacités	33 - 51
IV. MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i>	52
V. AVIS DEMANDÉS	53

RAPPORT INTÉrimAIRE DE LA FAO SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

I. INTRODUCTION

1. À sa douzième session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO de préparer un rapport intérimaire sur ses activités liées aux ressources zoogénétiques et sur la mise en application du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (Plan d'action mondial)*¹ et invité son Groupe de travail à examiner les progrès accomplis et les mesures prises dans ce domaine². Le présent document offre une vue d'ensemble des activités de la FAO depuis la douzième session ordinaire de la Commission³. Les activités sont regroupées sous les quatre domaines prioritaires du *Plan d'action mondial* auxquels elles se rattachent. On trouvera des informations plus détaillées dans le rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques⁴, ainsi que des renseignements concernant les aspects programmatiques et financiers de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* dans le document *Stratégie de financement de la mise en œuvre du plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques, y compris les dispositions administratives relatives au compte fiduciaire de la FAO*⁵.

II. ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT ET SENSIBILISATION AU PLAN D'ACTION MONDIAL

2. La version russe de l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (État des ressources zoogénétiques)* a été publiée sous forme électronique et imprimée en janvier 2010, grâce à une importante contribution en nature de la Fédération de Russie⁶. La version espagnole a été publiée sous forme électronique et imprimée en juin 2010⁷ avec un appui financier du Gouvernement espagnol et une allocation spéciale de la FAO pour l'application de la politique linguistique.

3. La FAO a élaboré et largement diffusé un certain nombre de produits de communication pour sensibiliser l'opinion aux questions relatives aux ressources zoogénétiques. Ces produits ont été distribués à l'occasion de plusieurs conférences et réunions internationales. En outre, des coordonnateurs nationaux pour les ressources zoogénétiques de divers pays, ainsi que des organisations sous-régionales, ont demandé du matériel d'information pour des ateliers et séminaires nationaux. Depuis 2007, plus de 54 000 exemplaires des différents produits ont été distribués, dans diverses langues⁸.

¹ CGRFA-12/09/Rapport, Annexe G (Plan stratégique), paragraphe 10.

² CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 46.

³ CGRFA-12/09/9.

⁴ *Detailed FAO Progress Report on the Implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources*, CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf. 2.

⁵ CGRFA/WG-AnGR-6/10/4.

⁶ <http://www.fao.org/docrep/012/a1250r/a1250r00.htm>.

⁷ <http://www.fao.org/docrep/012/a1250s/a1250s00.htm>.

⁸ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf. 2.

III. APPUI APPORTÉ PAR LA FAO À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL AU NIVEAU NATIONAL

4. Le *Plan d'action mondial* note que la FAO joue un rôle capital en aidant les pays à mettre en œuvre le *Plan d'action mondial* et, en particulier, en continuant à faciliter la collaboration et l'établissement de réseaux à l'échelle mondiale et régionale; en appuyant l'organisation de réunions intergouvernementales; en tenant à jour et en perfectionnant le Système d'information sur la diversité génétique des animaux domestiques (DAD-IS); en mettant au point des produits de communication; en proposant des directives et une assistance technique; en coordonnant des programmes de formation; en encourageant le transfert de technologies relatives à l'utilisation, à la mise en valeur et à la conservation durables des ressources zoogénétiques; et en coordonnant l'établissement des prochains rapports sur la situation et les tendances mondiales en matière de ressources zoogénétiques. On trouvera ci-après un résumé des activités de la FAO et des partenariats et projets visant à faciliter la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Pour plus de renseignements, on peut se référer au rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques⁹.

A. Domaine prioritaire 1. Caractérisation, inventaire et surveillance des tendances et des risques associés

5. À sa douzième session ordinaire, la Commission a noté les liens étroits qui existaient entre la gestion des ressources zoogénétiques et d'autres aspects de la gestion de l'élevage¹⁰. Elle a encouragé la caractérisation et les inventaires des races et demandé à la FAO de mettre l'accent sur ces liens dans son programme élevage¹¹.

6. Avec un appui du Gouvernement allemand, la FAO a conduit un projet visant à promouvoir des stratégies de prévention et de maîtrise de la grippe aviaire hautement pathogène au Cambodge, en Égypte et en Ouganda. Le projet était centré sur les moyens d'existence des petits exploitants et la diversité biologique. Dans le volet sur la diversité aviaire, les systèmes de production et les caractéristiques phénotypiques et génotypiques des populations locales de volailles ont été décrites¹². Avec le soutien du Gouvernement australien et en coopération avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, la FAO a aidé à caractériser les races de porcins et de volailles dans six pays du Pacifique Sud. Pour ces études, l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) a effectué la caractérisation moléculaire. Des méta-études sont envisagées avec d'autres études sur la diversité et consortiums existants.

7. Afin de faciliter l'analyse mondiale de la diversité des races grâce à la caractérisation génétique moléculaire, la FAO a continué de promouvoir l'utilisation à l'échelon international d'ensembles de marqueurs microsatellites standards pour différentes espèces animales, en partenariat avec la Société internationale de génétique animale et le Groupe consultatif de la FAO sur la diversité génétique animale et avec l'appui du projet « Évaluation mondiale de la biodiversité et de la conservation des animaux d'élevage » (GLOBALDIV)¹³ financé par la Commission européenne. Ce partenariat a largement facilité la préparation du projet de directives relatives à la caractérisation génétique moléculaire.¹⁴

8. Avec des fonds extrabudgétaires alloués par les gouvernements norvégien et suédois, le Centre de coordination mondial a poursuivi l'élaboration des directives pour la caractérisation phénotypique des ressources zoogénétiques et de leur environnement de production. Les directives

⁹ Detailed FAO progress Report on the Implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources, CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf. 2.

¹⁰ CGRFA-12/09/Rapport.

¹¹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 42.

¹² <http://www.fao.org/ag/againfo/home/fr/index.htm>.

¹³ www.globaldiv.eu.

¹⁴ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.7.

ont été examinées et évaluées par 100 participants provenant de 28 pays, au cours de trois ateliers en Argentine, au Sénégal et en Italie. Le Groupe de travail peut consulter les projets de directives sur cette question dans le document *Draft guidelines on phenotypic characterization*¹⁵.

9. Le Centre de coordination mondial a collaboré avec des projets relevant du Programme AGRI GEN RES 2006¹⁶ de l'Union européenne. Des responsables, invités à participer en tant qu'experts au projet GLOBALDIV¹⁷, ont accueilli un atelier conjoint GLOBALDIV/EurReCa¹⁸. La FAO a rédigé quatre articles de GLOBALDIV sur la caractérisation, pour un numéro spécial de la revue scientifique *Animal Genetics* dont elle a distribué des exemplaires à tous les coordonnateurs nationaux ainsi qu'à leurs suppléants.

10. Avec la participation d'institutions nationales (par exemple CAAS), de centres du GCRAI (par exemple ILRI) et de plusieurs associations d'agriculteurs, la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture a entrepris diverses activités destinées à promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la caractérisation des ressources zoogénétiques, notamment des projets de recherches coordonnées, tels que celui intitulé « Technologies génétiques pour la sélection du bétail: caractérisation des ressources génétiques des petits ruminants en Asie ». Les données recueillies seront intégrées avec des informations provenant d'études de caractérisation antérieures dans d'autres régions de façon à pouvoir analyser la diversité des petits ruminants à l'échelle mondiale. La Division mixte a constitué une base de données accessible sur le web pour le stockage et l'échange de données microsatellitaires et de données sur le polymorphisme nucléotidique pour la caractérisation moléculaire des ressources zoogénétiques. De surcroît, elle a accueilli trois stages de formation sur les aspects techniques de la caractérisation moléculaire, ciblés sur les pays d'Europe de l'Est, et a fourni un appui technique et financier aux projets internationaux « HapMap Bovins »¹⁹ et « HapMap Ovins »²⁰. À l'échelon national, la Division mixte soutient des projets de coopération technique (PCT) liés à la caractérisation et à l'utilisation des ressources zoogénétiques.

11. À sa douzième session ordinaire²¹, la Commission a demandé à la FAO de préparer tous les deux ans des rapports sur la situation et les tendances mondiales des ressources zoogénétiques et d'y faire figurer l'indicateur-titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB). En tant que membre du Projet de partenariat pour l'élaboration d'indicateurs de la biodiversité 2010, la FAO est chargée de coordonner l'élaboration de l'indicateur-titre des « Tendances de la diversité génétique des animaux domestiques, des plantes cultivées et des espèces de poisson présentant un intérêt socioéconomique notable ». À cette fin, elle a organisé en février 2010 la « Réunion d'experts sur les indicateurs relatifs aux ressources zoogénétiques ». Le document d'information dont étaient saisis les participants et le rapport de l'atelier figurent dans le document *Report of a workshop on indicators*²². Afin de chiffrer tous les indicateurs proposés, il convient de distinguer les races « autochtones » des races « allochtones » selon un système de classification qui devrait être appliqué dans le DAD-IS et auquel devraient se conformer les coordonnateurs nationaux. Les autres indicateurs sont déjà pris en compte dans le document *Rapport sur la situation et les tendances mondiales des ressources zoogénétiques - 2010*²³.

¹⁵ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.6.

¹⁶ Commission européenne: Règlement (ce) n° 870/2004 du Conseil établissant un programme communautaire concernant les ressources génétiques en agriculture.

¹⁷ www.globaldiv.eu.

¹⁸ www.regionalcattlebreeds.eu.

¹⁹ www.bovinehapmap.org.

²⁰ www.sheephapmap.org.

²¹ CGRFA-12/09/Rapport.

²² *Report of a workshop on indicators to measure trends in genetic diversity of domesticated animals*.

²³ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.3.

12. Pour aider les États Membres à dresser leurs inventaires et à surveiller les tendances et les risques, la FAO a élaboré le document *Draft guidelines on surveying and monitoring*²⁴, que le Groupe de travail est chargé d'examiner.

13. La Commission a souligné que la FAO devrait perfectionner le système DAD-IS et que les membres de la Commission devaient mettre à jour régulièrement leurs données et informations nationales. La FAO a continué à tenir à jour et à améliorer le DAD-IS, avec un appui extrabudgétaire des gouvernements norvégien et suédois. Les pays ont redoublé d'efforts pour mettre à jour leurs données nationales en 2009 (20 pays) et en 2010 (38 pays). Un module mis au point pour le DAD-IS permet de géoréférencer la distribution géographique des populations nationales des différentes races et de décrire leurs environnements de production. Le texte d'information sur la distribution géographique des races a été reporté sur les données géoréférencées pour être validé par les coordonnateurs nationaux (opération financée par le Gouvernement norvégien et par le Centre de coordination régional pour l'Europe (ERFP)). Des études de cas sont mises en œuvre en collaboration avec le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA) pour essai et validation.

14. Les coordonnateurs nationaux ont reçu une formation à l'utilisation de DAD-IS dans le cadre de plusieurs ateliers régionaux, notamment pour l'Asie centrale (Kazakhstan), l'Asie (Chine), l'Europe centrale et orientale (Ukraine). Le Gouvernement de la République de Moldova a demandé une assistance de la FAO (au titre du Fonds pour le projet de coopération technique) pour l'élaboration d'un système d'information national sur les ressources zoogénétiques. Le projet débutera fin 2010.

15. Le manuel d'utilisation de DAD-IS²⁵ a été traduit en français et en espagnol. Il n'a pas encore été mis à jour en raison de la mise en circulation prochaine du module décrivant les environnements de production des populations des différentes races et fournissant des données géoréférencées sur leur distribution.

16. La FAO a fourni des articles sur les ressources zoogénétiques pour le numéro de 2010 de *Perspectives mondiales de la biodiversité*²⁶, la publication phare du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

B. Domaine prioritaire 2. Utilisation durable et mise en valeur

17. Afin de répondre à la demande d'assistance technique et de mieux promouvoir l'utilisation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, la FAO a continué d'investir dans l'assistance technique aux pays, directement et avec la coopération d'autres organisations. Les projets de coopération technique (PCT) menés en Mongolie, au Myanmar, au Népal et à Sri Lanka visaient l'amélioration génétique des vaches laitières par la mise en place de systèmes d'enregistrement de la généalogie et des performances, la remise en état des services d'insémination artificielle, l'appui à ces services et l'amélioration de l'alimentation animale.

18. La Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture a soutenu un Projet régional de recherches coordonnées (PRC) auquel participaient principalement des pays asiatiques, ainsi qu'un projet de coopération technique sur la sélection du bétail en Asie. Des participants de 13 pays d'Asie et de 22 pays d'Afrique ont bénéficié d'un soutien technique pour la gestion des ressources zoogénétiques, l'accent étant mis sur l'utilisation durable des races locales. De plus, la Division a mis au point une méthode d'identification de gènes candidats pour des caractères d'importance économique. Les données produites dans le cadre de différents projets de la Division mixte FAO/AIEA en matière de génétique animale sont déjà utilisées pour identifier et caractériser les gènes ayant une importance économique ou écologique potentielle, comme les caractères conférant

²⁴ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.5.

²⁵ http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/documents/DAD-IS_Manual_Jan092.pdf.

²⁶ <http://gbo3.cbd.int/the-outlook/gbo3/foreword/foreword-by-the-united-nations-secretary-general.aspx>.

une résistance à la chaleur ou aux helminthes, ou améliorant la production de lait ou de viande (en qualité et en quantité). Sur cette base, la Division a aussi lancé, avec la participation de 14 pays, un nouveau PRC sur les variations génétiques déterminant la résistance aux maladies infectieuses chez les petits ruminants, en vue d'améliorer leur productivité.

19. La FAO participe en tant que conseillère technique au « Projet régional de gestion durable du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE) », financé conjointement par le Fonds pour l'environnement mondial et la Banque africaine de développement, et accueilli par le Centre international sur la trypanotolérance (CIT) avec un appui technique de l'ILRI. L'objectif du projet est de garantir la gestion durable de quatre races de ruminants endémiques dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest.

20. La FAO siège au Comité directeur du projet « Développement et application d'outils d'aide à la décision pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité génétique du bétail autochtone et des races sauvages apparentées » qui est financé par le FEM et auquel elle fournit des services d'appui technique. Le projet encourage l'utilisation durable des ressources zoogénétiques dans quatre pays asiatiques.

21. La FAO a contribué à divers stages de formation mis en place par des organisations partenaires, dont le « Mastère international en biotechnologie de la sélection et de la reproduction animales » organisé par deux universités espagnoles et par le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), et les « Summer schools » de GLOBALDIV. Elle a également participé au « Mastère européen en sélection et génétique animales ». La FAO a collaboré au projet conjoint de l'ILRI et de l'Université suédoise d'agronomie (SLU) (financé par le Gouvernement suédois) sur le renforcement des capacités pour l'utilisation durable des ressources zoogénétiques dans les pays en développement. Une évaluation réalisée dans des pays d'Afrique orientale et australe a facilité l'atelier conjoint sur le thème « *Synthèse des questions institutionnelles et mise au point de cadres novateurs pour l'utilisation durable des ressources zoogénétiques: comment faire avancer les choses* », qui s'est déroulé en Tanzanie et a été suivi par des participants de 10 pays. Des exposés sur l'*État des ressources zoogénétiques* et sur le *Plan d'action mondial* ont aussi été présentés à l'Atelier de suivi FAO-ILRI-SLU pour l'Asie du Sud, qui a été organisé en 2009 au Népal et a accueilli des participants de six pays.

22. La FAO a organisé avec l'Institut national pour la recherche agronomique français (INRA) un atelier conjoint sur les ressources zoogénétiques et la résistance ou la tolérance aux maladies, notamment aux maladies parasitaires des ruminants. Le rapport de l'Atelier figure dans le document *Report of a workshop on disease resistance*²⁷.

23. À sa douzième session ordinaire, la Commission a approuvé des directives sur des stratégies de sélection pour la gestion durable des ressources zoogénétiques et a invité les pays à les appliquer pleinement. Le document a été publié sous le titre *Stratégies d'amélioration génétique pour la gestion durable des ressources zoogénétiques*²⁸ en anglais, français et espagnol (ces deux dernières versions étant encore sous presse) et la version anglaise a été largement diffusée. Une version arabe est en préparation. Ces directives ont servi de support dans un atelier de formation régional sur la formulation de politiques et de stratégies pour la valorisation et la gestion des ressources zoogénétiques en Amérique latine, qui s'est tenu en Colombie et a été suivi par des participants de six pays.

24. En tant que membre du Conseil d'administration du Comité international pour le contrôle des performances en élevage (CICPE), la FAO a continué à diriger le groupe de travail pour l'identification des animaux et le contrôle des performances en élevage dans les pays en développement de ce Comité. Le groupe de travail a réalisé une enquête pour évaluer les systèmes en place dans ce domaine dans 33 pays en développement. Des directives sur l'identification des

²⁷ *Report of a workshop on Disease resistance.*

²⁸ <http://www.fao.org/docrep/013/i1103f/i1103f00.htm>.

animaux, la traçabilité et le contrôle des performances de l'élevage dans les systèmes de production à faible ou moyenne intensité d'intrants sont en préparation.

25. La FAO a participé à deux conférences internationales sur l'identification et la traçabilité des animaux, respectivement organisées par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) en Argentine et par la Commission européenne en Belgique et suivies par plus de 400 personnes. En ces deux occasions, des fonctionnaires de la FAO ont présenté l'approche polyvalente et globale en matière d'identification des animaux, de traçabilité et de contrôle des performances qu'adopte la FAO pour développer la production animale, avec le concours de toutes les parties prenantes du secteur de l'élevage; ils ont également décrit les activités de la FAO en matière de renforcement des capacités, l'appui fourni aux pays pour l'élaboration des politiques pertinentes, la rédaction de la législation et la planification stratégique et les activités d'assistance technique pour la mise en œuvre des normes pertinentes du Codex alimentarius et de l'OIE.

26. La FAO a coordonné l'organisation d'un atelier de formation sur les systèmes d'identification et d'enregistrement des animaux dans le cadre du projet « Modernisation et développement de l'élevage de vaches laitières en Iraq ». L'atelier a eu lieu en Jordanie et a accueilli des participants venus de trois pays.

27. En collaboration avec le Comité technique pour l'élevage de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), la FAO a organisé en 2009 un atelier régional sur l'identification des animaux, la traçabilité et le contrôle des performances de l'élevage dans la région de la SADC. L'atelier, qui s'est tenu au Botswana, a été suivi par des participants venus de vingt pays.

28. En collaboration avec la Ligue pour les peuples pastoraux et le développement endogène de l'élevage (League for Pastoral People and Endogenous Livestock Development, LPP), le réseau LIFE et l'Initiative mondiale pour un pastoralisme durable de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IMPDI-UICN), un document intitulé *Adding value to livestock diversity - Marketing to promote local breeds and improve livelihoods*²⁹ a été publié en anglais. Les versions française et espagnole sont en préparation.

29. La FAO a participé à la mise au point du document *Pastoralisme, conservation de la nature et développement*³⁰, que la Convention sur la diversité biologique a publié en arabe, anglais et français dans sa série de « Guides des bonnes pratiques ».

30. Un colloque sur les stratégies de valorisation des races locales a été organisé en Grèce en 2010 par le Groupe de travail pour les ressources zoogénétiques de la Fédération européenne de zootechnie (FEZ), la FAO et le Centre de coordination régional pour l'Europe. Onze exposés et neuf affiches ont été présentés à ce colloque, qui a accueilli plus de 110 participants, dont 22 coordonnateurs nationaux. Les débats ont porté sur un certain nombre d'aspects pratiques liés à la protection de produits spéciaux dérivés de races animales locales.

C. Domaine stratégique 3. Conservation

31. La Commission ayant demandé à la FAO de continuer à mettre à jour et à améliorer les directives techniques sur la gestion des ressources zoogénétiques³¹, le Centre de coordination mondial a préparé le document *Draft guidelines on cryoconservation*³², avec un appui financier du Gouvernement suédois. Ce document a été validé dans une série d'ateliers qui ont également été mis à profit pour renforcer les capacités de conservation des ressources zoogénétiques, dans les pays membres. Les ateliers, tenus en Tunisie, en Équateur et aux Pays-Bas, avec une assistance des

²⁹ <http://www.fao.org/docrep/012/i1283e/i1283e00.htm>.

³⁰ <http://www.cbd.int/development/training/guides/>.

³¹ CGRFA-12/09/Report, paragraphe 41.

³² CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.8.

gouvernements concernés, ont accueilli des participants de 54 pays. Des directives pour la conservation *in vivo* sont en préparation; un atelier de validation a eu lieu en Inde.

32. Avec un appui de la Turquie, du Japon et de la Norvège, la FAO a entrepris une enquête mondiale sur les dispositifs en place actuellement pour les systèmes régionaux de stockage, y compris les réglementations sanitaires et autres dispositions pertinentes pour l'échange de matériel génétique entre pays. Les résultats de l'enquête sont résumés dans l'étude sur les systèmes de conservation intitulée *Current arrangements for existing national and multi-country storage systems for the conservation of animal genetic resources*³³. La majorité des pays ont exprimé le souhait de contribuer aux banques de gènes multi-pays pour conserver les ressources génétiques animales, mais des cadres de collaboration officielle sont nécessaires pour régler la question de la propriété du matériel génétique, aplanir les différences entre les pays, en matière de capacités techniques et de normes sanitaires, et résoudre les difficultés de financement.

D. Domaine prioritaire 4. Politiques, institutions et renforcement des capacités

33. À sa trente-sixième session, la Conférence a recommandé à la FAO de mettre l'accent, dans son programme élevage, sur les liens entre la gestion des ressources zoogénétiques, la santé animale, les politiques en matière d'élevage et les institutions ayant pour mission la lutte contre la pauvreté, la diversité biologique et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets³⁴.

34. Le Centre de coordination mondial a contribué à la réunion d'experts de la FAO « Nourrir le monde: le rôle de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, compte tenu des changements mondiaux » et préparé un document scientifique sur le lien entre la biodiversité et la durabilité. D'autres documents et exposés scientifiques présentés à des conférences internationales ont été préparés sur les interactions entre ressources zoogénétiques et changement climatique, y compris sur les effets positifs et négatifs du bétail sur l'environnement et les problèmes environnementaux qui constituent une menace pour la diversité biologique des animaux d'élevage.

35. La Division mixte FAO/AIEA a organisé un « Colloque sur l'amélioration durable de la production et de la santé animales »³⁵ en Autriche, comprenant des séances sur la gestion des ressources zoogénétiques et sur leur utilisation pour améliorer la qualité du bétail. Le Centre de coordination mondial a fourni une assistance pour la préparation du programme, la sélection des orateurs et l'examen des actes de la Conférence³⁶ et présenté un exposé sur les interactions entre les ressources zoogénétiques et le changement climatique qui sera publié dans les actes du Colloque.

36. En réponse à la décision IX/4 de la neuvième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, intitulée « Examen approfondi des travaux en cours sur les espèces exotiques qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces » et prenant en considération les lacunes et les contradictions identifiées par le groupe spécial d'experts techniques sur les lacunes et les incohérences dans le cadre réglementaire international en rapport avec les espèces exotiques envahissantes³⁷, le Centre de coordination mondial a préparé un document scientifique sur le rôle de la diversité animale et des espèces exotiques envahissantes.

37. À sa troisième session, le Groupe de travail avait déjà soulevé le problème des facteurs de maladie, insistant notamment sur les effets des situations d'urgence et sur la nécessité d'identifier des caractères de résistance aux maladies³⁸. Le *Plan d'action mondial* précise qu'il est nécessaire d'examiner les incidences des normes zoosanitaires sur la conservation et l'utilisation des ressources zoogénétiques³⁹. En collaboration avec le World Trade Institute, en Suisse, la FAO a réalisé une étude

³³ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.4.

³⁴ C 2009/REP, paragraphe 65.

³⁵ <http://www-pub.iaea.org/Mtcd/Meetings/Announcements.asp?ConfID=35424>.

³⁶ <http://www-naweb.iaea.org/nafa/aph/BookOfExtendedSynopses.pdf>.

³⁷ UNEP/CBD/SBSTTA/11/INF/4.

³⁸ CGRFA/WG-AnGR-3/04/REPORT, paragraphe 17.

³⁹ Plan d'action mondial, Priorité stratégique 11/4.

sur les incidences qu'ont les régimes juridiques internationaux et les politiques visant à protéger la vie ou la santé des personnes et des animaux et à préserver les végétaux, sur la diversité zoogénétique⁴⁰. Selon cette étude, les normes zoosanitaires en vigueur ne constituent pas dans l'immédiat une menace pour la conservation et l'utilisation des ressources zoogénétiques, mais la conservation de ces ressources devrait être une composante maîtresse des plans d'intervention.

38. À sa douzième session ordinaire, la Commission a souscrit aux directives pour la préparation de stratégies et plans d'action nationaux pour les ressources zoogénétiques et encouragé les pays à en tirer le meilleur parti⁴¹. Les directives ont été publiées sous le titre *Préparation de stratégies et de plans d'action nationaux pour les ressources zoogénétiques*⁴² en anglais, espagnol, français et russe.

39. Des directives complémentaires sur l'élaboration d'un cadre institutionnel pour la gestion des ressources zoogénétiques ont été mises au point et étudiées attentivement lors d'une conférence électronique entre tous les adhérents du Réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-Net). Le Groupe de travail peut consulter ces directives dans le document *Draft guidelines on development of the institutional framework for the management of animal genetic resources*⁴³.

40. Le Centre de coordination mondial a participé aux réunions annuelles de 2009 et de 2010 des coordonnateurs nationaux au sein de l'ERFP. Les coordonnateurs nationaux et leurs suppléants ont reçu une formation à l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux, dans le cadre de plusieurs ateliers régionaux. Ces ateliers ont aussi servi de rampe de lancement pour de nouveaux centres de coordination (sous-)régionaux pour les ressources zoogénétiques. Les ateliers, organisés en Asie centrale (Kazakhstan), en Asie orientale (Chine), en Afrique de l'Ouest (Sénégal), en Europe de l'Est (Ukraine) et en Amérique latine (Costa Rica), ont accueilli des participants d'une soixantaine de pays. Ces ateliers ont bénéficié d'un appui financier des gouvernements norvégien et suédois.

41. L'atelier régional pour l'Asie centrale a débouché sur une proposition de projet répondant à la demande du Programme de partenariat FAO/Turquie. Le projet vise à mettre en place un Centre de coordination sous-régional pour les ressources zoogénétiques dans cinq pays d'Asie centrale, en Azerbaïdjan et en Turquie, et à faciliter l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux. Le concept du projet a été accepté par le donateur et le descriptif complet du projet est en préparation.

42. Une réunion du Comité directeur élargi du Centre de coordination régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été organisé conjointement au Chili avec la collaboration du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC). Le Comité directeur a préparé trois projets régionaux qui ont été soumis aux donateurs, malheureusement sans succès jusqu'à présent. Toutefois, le Chili, la Colombie et le Pérou formulent actuellement leurs plans d'action nationaux pour les ressources zoogénétiques, avec un appui du RLC au titre du Fonds du PCT.

43. Dans le cadre d'un projet financé par le fonds du PCT, une stratégie nationale pour l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques des animaux d'élevage a été formulée en Arménie. Le document correspondant a été publié en anglais et en arménien. Un autre projet de soutien du PCT initialement axé sur l'élaboration d'une politique et d'une stratégie nationales pour la gestion et l'amélioration des ressources zoogénétiques au Burundi, a été réorienté vers la mise au point d'une stratégie de développement de l'élevage destinée à compléter la stratégie agricole nationale.

44. La FAO a invité les coordonnateurs nationaux et régionaux et des organisations internationales non gouvernementales (OING) à préparer des affiches sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques, pour une exposition à la sixième session du Groupe de travail. Elle a également fait réaliser une enquête informelle sur la mise en œuvre du Plan

⁴⁰ http://www.nccr-trade.org/fileadmin/user_upload/nccr-trade.ch/wp3/working_paper2010-09.pdf.

⁴¹ CGRFA-12/09/Rapport, par. 41.

⁴² <http://www.fao.org/docrep/012/i0770f/i0770f00.htm>.

⁴³ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.9.

d'action mondiale, dont les résultats sont présentés dans le document *Results of informal surveys on progress in country implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources*⁴⁴.

45. La Commission, à sa douzième session ordinaire⁴⁵ et la Conférence de la FAO, à sa trente-sixième session⁴⁶, ont insisté pour qu'une attention suffisante soit portée aux besoins particuliers des petits éleveurs et pasteurs, gardiens d'une bonne partie des ressources zoogénétiques mondiales et encouragé leur participation pleine et entière à la mise en œuvre du *Plan d'action mondiale*⁴⁷. La FAO a répondu en préparant et en diffusant largement la publication *Livestock keepers – guardians of biodiversity*⁴⁸. En outre, en collaboration avec les ONG LPP et Natural Justice, la FAO a piloté des protocoles bioculturels et analysé les possibilités qu'ils offrent pour mettre les communautés autochtones mieux à même de continuer à gérer leurs ressources zoogénétiques et leurs écosystèmes. Les protocoles bioculturels visent à établir un lien entre les articles 15 et 8j) de la CDB et le *Plan d'action mondiale*. Une brochure intitulée *Biocultural community protocols for livestock keepers*, qui fait la synthèse des expériences des quatre premiers protocoles, a été largement distribuée et les résultats ont été présentés à la CDB.

46. La FAO a continué à interagir avec diverses organisations scientifiques et avec la filière des sélectionneurs. Elle a accueilli une réunion de l'European Forum for Farm Animal Breeders (EFFAB) ainsi que les « Journées industrielles » des projets SABRE et EADGENE financés par l'UE. Un groupe de réflexion sur la direction de la filière volaille constitué de représentants du sous-secteur de la sélection des volailles, de l'Association universelle d'aviculture scientifique et de la FAO, s'est réuni en Allemagne pour débattre des questions d'équité sociale et de durabilité dans les systèmes actuellement adoptés dans le monde pour la production aviaire. Un colloque de parties prenantes plus ouvert d'une journée intitulé « Orientations relatives au secteur de l'élevage – problèmes et options » a ensuite été organisé par la FAO en France, en concomitance avec l'European Poultry Conference.

47. La FAO collabore avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) à une étude sur la cartographie des brevets; des représentants des gouvernements, des institutions de recherche et du secteur sont contactés pour y contribuer.

48. Des représentants du Centre de coordination mondiale ont été invités à prendre la parole à diverses conférences et réunions scientifiques sur les ressources zoogénétiques afin de sensibiliser l'opinion à l'importance de la bonne gestion de ces ressources.

49. Le Centre de coordination mondiale a fait office de point focal de la FAO pour l'élevage à l'occasion de la Conférence technique internationale de la FAO sur les biotechnologies agricoles dans les pays en voie de développement⁴⁹, qui a eu lieu en mars 2010 au Mexique et a rassemblé environ 300 personnes provenant de 68 États Membres.

50. Dans le cadre du neuvième Congrès mondial sur la génétique appliquée à la production animale, une session spéciale intitulée « Genetic improvement programmes: management of Animal Genetic Resources. Quo vadis after the state of the world report » a été organisée conjointement avec la FAO. Cette session a examiné 18 documents. En outre, 600 CD-ROM des actes de la conférence ont été mis à la disposition de la FAO afin qu'elle les distribue au réseau mondial pour la gestion des ressources zoogénétiques.

51. Le Centre de coordination mondiale continue d'administrer le Réseau DAD-Net qui tient lieu de forum informel pour l'examen des questions touchant aux ressources zoogénétiques, au niveau national, régional et international. DAD-Net s'est révélé être un bon moyen d'échange d'expériences puisqu'il permet aux participants de demander des informations et de débattre entre eux de manière

⁴⁴ CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.10.

⁴⁵ CGRFA-12/09/Rapport, par. 44.

⁴⁶ C 2009/REP, par. 67.

⁴⁷ C 2009/REP, par. 68.

⁴⁸ <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/i1034e/i1034e.pdf>.

⁴⁹ <http://www.fao.org/biotech/abdc/fr/fr/>.

informelle de divers aspects de la gestion des ressources zoogénétiques. La FAO a continué à produire la revue *Ressources génétiques animales* (anciennement AGRI), dont les numéros 44 à 46 ont été publiés durant la période couverte par le présent rapport. Le numéro 47, numéro spécial consacré à l'Année internationale de la biodiversité, qui contient des articles d'auteurs invités, est sous presse.

IV. MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT DU *PLAN D'ACTION MONDIAL*

52. À sa douzième session ordinaire, la Commission avait adopté la *Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*⁵⁰ et demandé à la FAO de l'appliquer et de créer un compte fiduciaire à la FAO. La FAO a publié la Stratégie de financement⁵¹, qui est disponible dans les langues de travail de l'Organisation. La Commission a demandé à la FAO de faire rapport au Groupe de travail au sujet des dispositions administratives relatives au Compte fiduciaire de la FAO pour la Stratégie de financement⁵². Ce rapport figure dans le document *Stratégie de financement de la mise en œuvre du plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques y compris les dispositions administratives relatives au Compte fiduciaire de la FAO*⁵³.

V. AVIS DEMANDÉS

53. Le Groupe de travail pourrait souhaiter recommander à la Commission:

- i) de demander à la FAO de continuer à donner des avis techniques pour aider les pays à mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*;
- ii) d'inviter les États Membres et les organisations internationales à remplir les questionnaires pertinents pour préparer les rapports intérimaires des pays et des rapports intérimaires des organisations internationales pour 2011 concernant la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*;
- iii) d'insister pour que les pays mettent à jour régulièrement les données et informations sur les ressources zoogénétiques dans DAD-IS ou FABIS-net pour qu'ils contiennent les meilleures données et informations disponibles pour éclairer la prise de décisions concernant la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*;
- iv) d'inviter la FAO à proposer une définition universelle des races « autochtones » et « allochtones » d'animaux d'élevage et à demander aux pays de classer leurs races selon cette définition, en vue d'insérer éventuellement ces données dans DAD-IS afin de définir des indicateurs pour la surveillance de la biodiversité agricole;
- v) de demander aux pays d'entreprendre ou de poursuivre la caractérisation phénotypique et génétique de leurs ressources zoogénétiques et de collaborer avec des organisations régionales et internationales à des méta-analyses de données inter-pays, pour améliorer la gestion des races transfrontières et des races locales génétiquement voisines de races présentes dans d'autres pays;
- vi) de demander à la FAO et à l'AIEA de continuer à unir leurs efforts pour constituer une base de données (librement accessible) des ressources génétiques utiles pour les programmes nationaux mis en œuvre dans ce domaine;
- vii) d'encourager les pays à collaborer avec des organisations régionales pour améliorer la gestion des ressources zoogénétiques;
- viii) d'inviter les pays à entreprendre l'élaboration de politiques et de protocoles d'échange des ressources zoogénétiques, pour promouvoir les activités de conservation multi-pays, y compris la création de banques de gènes;

⁵⁰ CGRFA-12/09/Rapport, Annexe C.

⁵¹ www.fao.org/docrep/012/i1674f/i1674f00.htm.

⁵² CGRFA-12/09/Report, paragraphe 43.

⁵³ CGRFA/WG-AnGR-6/10/4.

- ix) de demander à la FAO de continuer à collaborer, dans le cadre de partenariats et d'alliances, avec d'autres mécanismes et organisations internationaux afin de renforcer la mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*.